

## ACCUEILS DE LOISIRS 2/14 ans **ÉTÉ 2019**

**Du 8 juillet au 23 août 2019**

### **DATES D'INSCRIPTIONS**

**SUR LE PORTAIL FAMILLE :**

**Du 13 mai au 6 juin 2019**

**INSCRIPTIONS EN MAIRIE:**

**Du 20 mai au 7 juin 2019**

Les inscriptions se feront en  
mairie du lundi au jeudi de 10h à 12h  
et de 15h30 à 17h15; Et le vendredi  
de 10h à 12h

### **IMPORTANT !!**

Dédoublage des fiches de renseignement pour 2019.  
En PAPIER : fiche enfant (téléchargeable sur le site) + tous les  
documents annexes (carnet de santé, sortie de territoire, ...)

ET

PAR INTERNET : Informatisation des fiches de renseigne-  
ment sur le Portail Famille OBLIGATOIRE




# S'inscrire

## PAR LE PORTAIL FAMILLE



### Qu'est-ce que le portail famille?

Le portail famille permet, à condition que vous possédiez un ordinateur connecté à internet, de réaliser une inscription de votre enfant pour l'accueil de loisirs.




**1** Envoyez un mail à la régie centrale afin d'obtenir des codes d'accès

**2** Inscrivez votre enfant

**3** Paiement **immédiat** par carte bancaire en ligne


## EN DIRECT A LA MAIRIE



**1** Se présenter à la régie centrale (en mairie) avec la fiche de renseignement de l'enfant et l'avis

**2** Inscrivez votre enfant

**3** Paiement **immédiat** par chèque, espèces, ANCV ou carte bancaire



## PIECES A FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION REUSSIE

### !! PIECES OBLIGATOIRES !!

Les fiches de renseignement seront pour 2020 **100% numérique**. En 2019, il vous sera demandé une fiche numérique **ET** une fiche papier. Cette contrainte a pour objectif de garantir la sécurité de vos enfants et, à l'avenir, de vous faciliter la vie.

#### CE QUI EST DEMANDE *en format papier*. A DEPOSER A LA REGIE CENTRALE

- Remplir la fiche de renseignement de l'enfant
- Joindre la copie des vaccins
- L'autorisation de sortie de territoire
- La copie de pièce d'identité du tuteur légal
- L'avis d'imposition 2018 (revenus 2017)
- Un moyen de paiement

#### CE QUI EST DEMANDE *informatiquement* : SUR LE PORTAIL FAMILLE

- Remplir la fiche de renseignement de l'enfant
- Joindre la copie des vaccins
- L'autorisation de sortie de territoire
- La copie de pièce d'identité du tuteur légal

## LES FORMULES D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font **obligatoirement à la semaine !**



### A LA DEMI-JOURNEE (après-midi)

L'après-midi de 13h30 à 17h30.

Chaque semaine, il sera prévu une sortie à la journée complète (comprise dans le tarif pour les accueils de loisirs). Le pique nique sera fourni par vos soins.

### JOURNEE COMPLETE SANS REPAS

Le matin de 9h30 à 12h et l'après midi de 13h30 à 17h30

Lors de la sortie à la journée complète, le pique-nique est à fournir par vos soins...

### JOURNEE COMPLETE

De 9h30 à 17h30. Le repas du midi est pris au restaurant scolaire.

Lors des sorties à la journée complète, le pique-nique est à fournir par vos soins. (Le repas n'est évidemment pas facturé)



### FORFAIT GARDERIE

De 8h30 à 9h30 le matin et de 17h30 à 18h30 le soir.

C'est un forfait semaine qui comprend les garderies du matin **ET** du soir.



# TARIFICATION des Accueils de loisirs ÉTÉ 2019

## Tarif :

Le tarif appliqué sera en fonction du Quotient Familial. Celui-ci est calculé via votre avis d'imposition 2018 (revenus 2017).

La méthode de calcul: les revenus du foyer avant abattement divisés par le nombre de parts du foyer.

## Tarifs semaine

Tarifs pour <u>un</u> enfant	Semaine de 4 jours (semaine du 12 au 16 août)			Semaine de 5 jours (toutes les autres semaines)		
	1/2 journée	journée	garderie	1/2 journée	journée	garderie
QF 1 Inférieur à 3850€	<b>9.24€</b>	<b>12.80€</b>	<b>7.20€</b>	<b>11.55€</b>	<b>16.00€</b>	<b>9.00€</b>
QF 2 Entre 3851€ et 6970€	<b>10.48€</b>	<b>14.48€</b>	<b>8.00€</b>	<b>13.10€</b>	<b>18.10€</b>	<b>10.00€</b>
QF 3 Entre 6971€ et 10090€	<b>14.28€</b>	<b>20.36€</b>	<b>8.80€</b>	<b>17.85€</b>	<b>25.45€</b>	<b>11.00€</b>
QF 4 Entre 10091€ et 13210€	<b>18.04€</b>	<b>24.56€</b>	<b>9.60€</b>	<b>22.55€</b>	<b>30.70€</b>	<b>12.00€</b>
QF 5 Entre 13211€ et 16330€	<b>19.32€</b>	<b>26.24€</b>	<b>10.40€</b>	<b>24.15€</b>	<b>32.80€</b>	<b>13.00€</b>
QF 6 Entre 16331€ et 19450€	<b>20.16€</b>	<b>27.08€</b>	<b>11.20€</b>	<b>25.20€</b>	<b>33.85€</b>	<b>14.00€</b>
QF 7 Supérieur à 19450€	<b>21.00€</b>	<b>27.92€</b>	<b>12.00€</b>	<b>26.25€</b>	<b>34.90€</b>	<b>15.00€</b>

## Tarifs Restauration

Tarif restauration pour	2/6 ans	6/14 ans
Semaine de 4 jours (3 repas facturés))	<b>8.88€</b>	<b>10.08€</b>
Semaine de 5 jours (4 repas facturés)	<b>11.84€</b>	<b>13.44€</b>

## INFORMATIONS PRATIQUES



### Les lieux de fonctionnement :

LES  
2-6 ANS

A la maison des petits lutins  
et école des Jonquilles  
(avenue de Flandres)

LES  
6-14 ANS

Salle des fêtes et gymnase du  
complexe sportif Léon Dalle  
(rue de Linselles)



### Demande de carte d'identité:

Retrouvez en flashant le code ci-joint la démarche pour faire votre demande de pièce d'identité (<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>)

Ces demandes ne se font plus en Mairie.

**Flashez le code ci-joint =>**



### Bon à retenir:

- N'oubliez pas de munir votre enfant d'une casquette et d'un K-way mais aussi d'une bonne paire de chaussures lors des sorties.
- Une tenue de rechange pour les tout petits est vivement conseillée.
- Si votre enfant a un traitement médical pendant le centre, il nous faut impérativement l'ordonnance !!! Sans ce document, nous ne pourrions administrer aucun médicament...

### Facilitons-nous la vie ...

Retrouvez tous les documents à télécharger : fiches de renseignement, programmes d'activités, périodes d'inscriptions, tracts, documents d'autorisations, règlement intérieur, ... sur le site internet de la ville.

**Flashez le code ci-joint =>**



### Annulation et paiement :

Pour obtenir un remboursement, l'annulation doit être faite auprès de la régie centrale en Mairie. Il y aura dans tous les cas 2 jours de carence.

Les paiements n'ayant pas été faits avant la fin des vacances feront l'objet d'un titre d'impayé qui sera à réglé au Trésor Public.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au :

**Service jeunesse**

Tel : 03.20.68.41.39 Fax: 03.20.68.41.38

@: [jeunesse@bousbecque.fr](mailto:jeunesse@bousbecque.fr)

